

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

“Choose France for Higher Education” ou la mise à la porte de l’université de milliers d’étudiant.e.s de Lyon et de sa métropole

Lundi 20 Avril dernier, Philippe Baptiste, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, a dévoilé son plan **“Choose France for Higher Education”** : parmi lequel figure **une mesure révoltante visant à multiplier par seize les frais d’inscription universitaires pour tout.te.s les étudiant.e.s extracommunautaires**. Dissimulé derrière un nouveau nom, ce plan accentuera encore l’exclusion de 16% d’étudiant.e.s de la métropole de Lyon, exclusion déjà amorcée dès 2019 avec le plan au nom ironique « Bienvenue en France ». **GAELIS dénonce un plan dangereux, discriminant et incohérent.**

Ce plan, réaffirmant à nouveau l’objectif d’atteindre les 500 000 étudiant.e.s étranger.e.s venant étudier en France, propose pourtant d’**augmenter leurs frais d’inscription annuels à 2 895 € en licence et 3 941 € en master.**

Le plan “Bienvenue en France” de 2019 prévoyait déjà la possibilité pour les universités de mettre en place ces frais différenciés. Pour autant, depuis, l’attractivité n’a pas augmenté : **on constate même une baisse de 0.7 points de pourcentage du nombre d’étudiant.e.s extra-communautaires depuis 2018.**

Les annonces du lundi 20 avril visent à **mettre fin aux dispositifs d’exonération collective**, qui permettaient jusque-là de ne quasiment pas appliquer la mesure. Elles instaurent à la place un mécanisme d’exonération individualisée, plus complexe.

Chaque dossier pourra donc, selon les situations individuelles, être étudié au cas par cas pour bénéficier d’une exonération, **nécessitant des ressources humaines que les universités n’ont pas**. Cette situation met ainsi des étudiant.e.s en grande difficulté, qui ne pourront simplement plus payer leurs frais d’inscription à Lyon et dans sa métropole.

GAELIS dénonce cette mesure qui remet en cause le principe d’universalité d’accès à l’Université française. La généralisation des frais différenciés constituerait une barrière majeure à l’accès aux études supérieures, traduisant un choix assumé de mettre à la porte de nos universités les étudiant.e.s extra-communautaires, pourtant essentiel.le.s à la richesse culturelle et scientifique française.

CONTACT

 [GAELIS](#)

 [gaelis_lyon](#)

 [GAELIS](#)

 [gaelis.fr](#)

 [www.gaelis.fr](#)



Alors que les étudiant.e.s extra-communautaires sont déjà exclu.e.s du système de bourses étudiantes, qu'ils et elles **représentent 68,1% des bénéficiaires des épiceries solidaires de GAELIS (AGORAé)**, ces milliers d'euros supplémentaires leur seront simplement impossibles à assumer. Le sous-financement de nos universités par l'État ne peut pas être compensé par ces étudiant.e.s déjà à bout de souffle. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans une série de mesures récentes, comme la suppression de leurs APL dès juillet ou encore le doublement de leurs frais de visas.

GAELIS appelle en urgence au retrait de ce projet discriminant et plaide pour la mise en place d'un accompagnement renforcé pour les étudiant.e.s extra-communautaires, plutôt qu'à une précarisation. Sans réponse rapide et concrète des pouvoirs publics, une mobilisation générale des étudiant.e.s s'organisera dans les prochaines semaines, afin de défendre un accès équitable à l'enseignement supérieur pour toutes et tous.

CONTACT



Sacha GARIMÉ

Porte-Parole
presse@gaelis.fr
06 01 85 92 61



Alice PICCINALI

Présidente
preseident@gaelis.fr

